

Liste des pièces nécessaires à la constitution **des dossiers d'admission**

Dossier administratif

- Le dossier retiré lors de l'admission, complété et signé
- Photocopie pièce d'identité
- Une Photo d'identité
- Photocopie le cas échéant du livret de famille
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Photocopie de la notification de 100 %
- Photocopie de l'attestation de mutuelle
- Photocopie des derniers avis d'imposition (revenus et fonciers)
- Photocopie des justificatifs des ressources déclarées (relevés de pension, rente placements, ressources foncières)
- Photocopie le cas échéant de la notification d'attribution d'APA
- Photocopie le cas échéant de la notification d'attribution d'Aide Sociale
- Photocopie éventuelle du contrat obsèques
- Photocopie le cas échéant de la notification de mise sous tutelle
- Photocopie de la police d'assurance responsabilité civile
- Photocopie le cas échéant de la carte de don du corps

Dossier médical

- Le dossier médical retiré lors de la demande d'admission
- Photocopie le cas échéant de la dernière ordonnance
- Photocopie le cas échéant des derniers examens biologiques
- Photocopie le cas échéant des principaux comptes rendus d'hospitalisation